

LA HAUSSE DE 5,9 % DE L'ÉLECTRICITÉ AU 1ER JUIN 2019 : UNE ARNAQUE INCROYABLE !



Les médias ont beaucoup causé sur l'augmentation ahurissante des tarifs de l'électricité qui sont entrés en vigueur au 1er juin 2019. Les commentateurs et spécialistes ont fini par convaincre la population que cette augmentation était justifiée, donc nécessaire et, au final, malgré quelques rouspétances, la pilule très amère a fini par être avalée comme beaucoup d'autres augmentations passées et... probablement à venir.

A la vitesse où l'actualité se déroule, les français ont peu de temps pour digérer les informations qu'on leur sert quotidiennement et par ailleurs ne disposent pas du recul nécessaire pour exprimer un simple avis sur les événements proposés. En outre, la parole est peu donnée à la contestation dans les médias de l'audiovisuel, particulièrement dans les journaux télévisés. Heureusement, il existe quelques spécialistes qui prennent le temps d'explorer l'envers du décor et de nous éclairer.

En voici un qui s'est penché sur ces fameux 5,9 %. Il s'appelle Henri Sterdyniak et anime une rubrique économique sur le net, un des rares endroits où l'on peut encore formuler un avis. En 6 minutes il nous explique le pourquoi de cette augmentation qui est effectivement, comme il l'affirme, une vraie arnaque ! Je résume en quelques phrases sa version du dessous des cartes, fort étonnante d'ailleurs.

A l'origine de la tromperie se trouve la Commission européenne qui oblige les états membres à ouvrir les énergies à la concurrence. Pour l'électricité, 3 concurrents artificiels voient le jour en France en 2008 : **ENGIE**, **TOTAL direct énergie** et **Cdiscount**. En 2010, la loi des marchés de l'électricité impose à EDF de vendre à ces 3 concurrents 25 % de sa production nucléaire à 42 € le mégawatt/h. Dubitatifs au départ, les français sont de plus en plus nombreux à souscrire à ces abonnements alléchants. Victimes de leur succès, en quelques années, les 3 concurrents saturent EDF et se trouvent obligés de s'approvisionner sur les marchés mondiaux où les tarifs ne sont plus aussi attractifs; ils commencent à perdre de l'argent car ils ne peuvent plus tenir leur promesse d'une électricité moins chère.

C'est là que le Conseil supérieur de l'énergie (où sièges 5 représentants des consommateurs) venant à leur secours, **impose à EDF d'augmenter ses tarifs...** pour être plus chère que ses concurrents !!! 

KOLOSSAL ABSURDITÉ ! Le libéralisme à tout crin réalise le tour de force d'augmenter les prix pour faire jouer la concurrence ! Bienvenus au royaume d' Ubu. Macron a bien raison de vouloir réformer l'ENA. Qu'il pense aussi imposer aux crânes d'œufs toujours en exercice, quelques cours de remise à niveau.

Coût annuel de cette hérésie pour les consommateurs : 600 millions d'euros ! l'Autorité de la concurrence s'étrangle... mais rien n'est fait pour corriger cette aberration.

Pendant ce temps le revue « **Que choisir** » qui n'a rien vu ou a feint de ne rien voir, suggère de nous regrouper pour faire baisser les prix. On ne rit pas.

Photo :

<http://www.cgt-unilever-hpc-france.com/2019/04/5-9-de-l-electricite-au-1er-juin-2019-hausse-anti-sociale-techniquement-infondee-et-juridiquement-contestable.html>